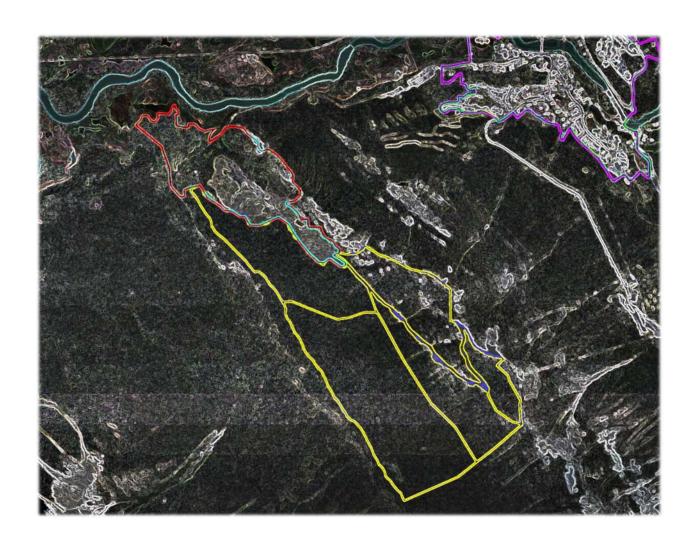


Plan de réduction des risques de feu de forêt sur le versant ouest du mont Sulphur

Sommaire Le 4 mai 2018



Introduction

Parcs Canada prévoit un important projet pluriannuel de réduction des combustibles sur le versant ouest du mont Sulphur, ce qui représente une étape clé de la protection continue et collaborative contre les feux de forêt dans le parc national Banff. Pour ce faire, on procédera à l'éclaircie de la forêt, à l'émondage des arbres afin d'éliminer les branches inférieures pouvant agir comme une échelle d'incendie et à l'enlèvement de débris de bois au sol. La réduction des combustibles forestiers aidera à réduire l'intensité et la complexité de la gestion des feux de forêt potentiels dans la région.

Jusqu'à la fin du XXe siècle, la protection contre les feux de forêt était axée sur la lutte contre les incendies. La compréhension de l'incidence négative de la suppression des incendies a évolué au cours des années 1970 et 1980 et la gestion du feu par Parcs Canada a également évolué pour mettre l'accent sur le recours à des brûlages dirigés et à la réduction des combustibles forestiers afin de réduire le risque de feux de forêt et d'améliorer l'écologie du parc. Toutefois, les décennies précédentes de suppression des incendies ont donné lieu à de vastes étendues de forêt dense continue comportant d'importantes quantités de débris ligneux. Ces conditions, de concert avec les vents d'ouest dominants, augmentent le risque et la gravité des feux de forêt pour la ville de Banff et les installations avoisinantes. Par conséquent, pour protéger la collectivité et ses résidents, Parcs Canada a travaillé de façon continue au cours des 30 dernières années sur la gestion des combustibles forestiers à divers endroits à proximité de la ville de Banff. Les sites de gestion des combustibles du projet de réduction des risques de feu de forêt sur le versant ouest du mont Sulphur compléteront le travail accompli par Parcs Canada pour aménager un coupe-feu à l'échelle du paysage. Ces travaux permettront de réduire davantage le risque, pour la ville et les infrastructures des environs, que pourrait présenter un incendie en provenance de l'ouest, arrivant de la vallée de la Bow, ou en provenance du nord, en amont de la rivière Spray ou du ruisseau Sundance.

Contexte

Le parc national Banff a beaucoup travaillé avec des partenaires en vue de créer un paysage « Intelli-feu » dans la vallée de la Bow (figure 1). À la suite de la saison des incendies de 2003, le « programme Intelli-feu » a été mis au point par des organismes de lutte contre les incendies à l'échelle du pays, y compris Parcs Canada, afin de fournir des lignes directrices pour aider les collectivités à réduire leur vulnérabilité aux feux de forêt. À ce jour, 1 500 hectares de forêts ont été modifiés de façon à atténuer les risques de feu de forêt pour la ville et les environs. Cela comprend des projets de gestion des combustibles terminés directement adjacents à la ville de Banff (figure 3), ainsi que de grands projets de réduction des combustibles forestiers (mont Sulphur, ruisseau Carrot, prés Moose) et des brûlages dirigés (Fairholme, Sawback) dans des endroits stratégiques de la vallée de la Bow. Le projet de réduction des risques de feu de forêt est un élément important des efforts continus visant à réduire le risque de feux de forêt dans le parc tout en améliorant l'écologie de la région. (figure 2)

Entre 2000 et 2010, Parcs Canada a terminé l'amincissement de 93 hectares adjacents à la zone du projet proposé. Parcs Canada a fait des efforts considérables pour faire en sorte que les ouvertures paraissent les plus naturelles possible afin d'éviter des répercussions sur la vue panoramique. Parcs Canada poursuivra ces efforts avec ce projet plus vaste de gestion des combustibles forestiers, compte tenu de la grande visibilité de l'emplacement du projet à partir de la route Transcanadienne et des secteurs avoisinants.

En plus des projets à l'échelle du paysage, comme celui-ci, Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec la ville de Banff à la planification et à la mise en œuvre de la gestion des combustibles directement adjacents à la collectivité, comme bien d'autres projets de gestion des combustibles et de brûlage dirigé dans le reste du parc.

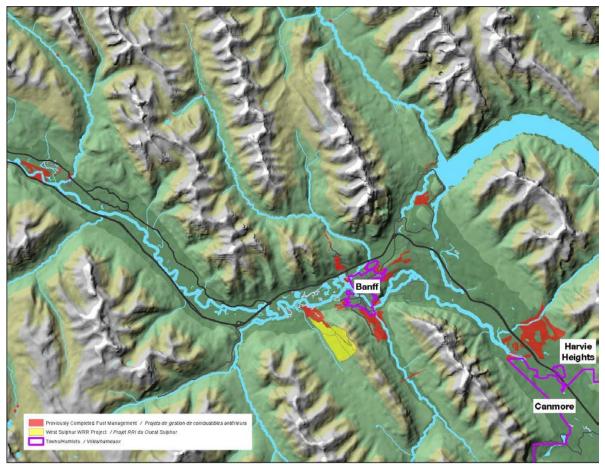


Figure 1 : Unités de gestion des combustibles terminées dans la vallée de la Bow

Lieu

Sur le versant ouest du mont Sulphur, le projet de réduction des risques de feu de forêt sera réparti en cinq sous-unités, pour un total de 349 hectares (ha). Dans trois des sous-unités (128 ha), l'éclaircissage sera fait à la main, tandis que dans les deux autres sous-unités (211 ha), des arbres seront retirés à l'aide d'équipement mécanique.

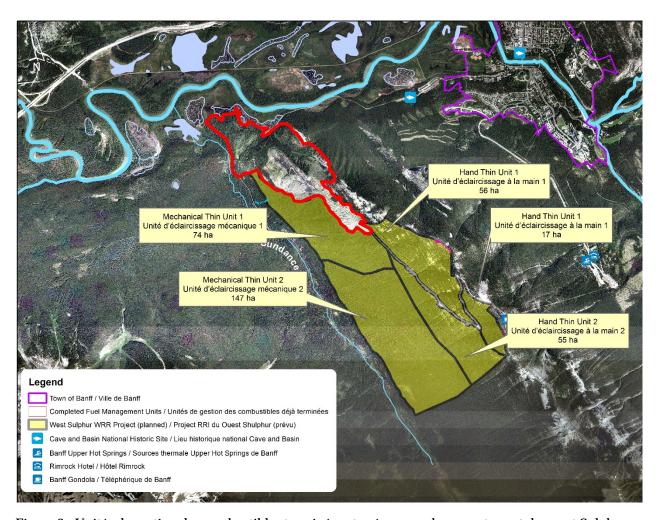


Figure 2 : Unités de gestion des combustibles terminées et prévues sur le versant ouest du mont Sulphur

Aperçu

Le travail sur le projet de réduction des risques de feu de forêt doit se poursuivre pendant plusieurs années. La planification initiale du coupe-feu a commencé en 2016 avec une date de début de mise en œuvre prévue pour l'automne ou l'hiver 2018.

La prescription générale pour éclaircir la forêt consiste à supprimer les arbres de plus petit diamètre (moins de 25 cm) pour réduire la densité globale de la forêt et le risque de feu de cime (qui se propage par la cime des arbres). Ce travail sera effectué par l'utilisation combinée d'équipes au sol pour couper et élaguer les arbres et enlever les débris ligneux grossiers, et d'enlèvement mécanique des arbres. Des détails seront précisés en fonction de la pente, des conditions du sol et de la composition en espèces d'arbres.

Le projet a été conçu de manière à conserver les petites grappes d'arbres pour imiter les perturbations naturelles, telles que les avalanches et les incendies. Cela réduira l'impact visuel du projet, créant des caractéristiques du paysage qui auraient été courantes avant l'intervention humaine. Une fois le projet terminé, il y aura une différence notable dans le secteur par rapport à ce à quoi il ressemblait auparavant. À partir du sol, la forêt sera plus ouverte et laissera entrer plus de lumière qui, au fil du temps, permettra l'épanouissement d'une plus grande quantité de graminées et d'arbustes. À leur tour, ces graminées et arbustes amélioreront la biodiversité de la région. Les traces d'activité humaine seront peut-être évidentes au cours de la première année après l'enlèvement des arbres, mais il ne faudra pas longtemps avant que la couverture végétale de la forêt repousse et rende les travaux moins perceptibles.

Étant donné que ce sont principalement de petits arbres qui seront retirés, la majeure partie du bois ne sera pas vendable. Tout le bois pouvant servir de bois de chauffage ou à d'autres usages sera récupéré, et le reste sera laissé sur place comme débris ligneux grossiers résiduels. Ces débris seront brûlés ou conservés comme habitat pour les petits mammifères. Tout brûlage associé à l'élimination des débris ou à l'entretien de suivi sera fait pendant de bonnes conditions atmosphériques d'aération afin de réduire les répercussions de la fumée pour la collectivité.

L'unité de réduction des risques de feu de forêt comprend le pin à écorce blanche, qui figure sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et se trouve à plus haute altitude, un habitat potentiel de la chauve-souris et une aire matricielle de type II du caribou des bois. Une évaluation des impacts environnementaux est en voie d'être terminée et prescrira des mesures d'atténuation pour les principales composantes de l'écosystème, y compris les espèces figurant sur la liste de la LEP. Les mesures d'atténuation de ces risques comprennent la conservation de tous les pins à écorce blanche, les douglas verts et les arbres et les arbustes à feuilles caduques. D'autres arbres qui fournissent un important habitat faunique pour les oiseaux nichant dans des cavités et d'autres espèces, comme les chauves-souris figurant sur la liste de la LEP, seront également ciblés et protégés. Le personnel de gestion des incendies de Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec les spécialistes de la faune de sorte que le projet apporte un avantage net pour la faune par l'amélioration de l'habitat pour des espèces comme les ongulés, les loups et les ours.

Considérations

L'utilisation de brûlages dirigés ou de la modification des combustibles forestiers pour améliorer l'habitat du grizzli dans les secteurs éloignés des corridors de transport (routes et voies ferrées) était l'une des deux principales mesures prioritaires déterminées dans l'étude conjointe de Parcs Canada et de CP Rail sur le grizzli. Comme le secteur du projet de réduction des risques de feu de forêt est éloigné des voies de chemin de fer, la mise en œuvre du projet de gestion des combustibles soutiendra l'objectif d'un habitat amélioré et sécuritaire pour cette espèce.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet pluriannuel se feront uniquement à l'automne et à l'hiver, quand le sol est gelé, afin de réduire les risques possibles de perturbation du sol et de la faune.

Parcs Canada va modéliser les impacts visuels sur le paysage des principaux points de vue afin de mieux éclairer les discussions sur le projet.

Le fait d'entreprendre le programme de consultation ce printemps permettra à Parcs Canada de prendre pleinement en compte les répercussions soulevées par les intervenants et les groupes autochtones dans le cadre de l'examen environnemental et des phases détaillées de planification du projet.

La sécurité du public, de nos équipes, des infrastructures du parc et des terres avoisinantes demeure la priorité absolue de Parcs Canada. Grâce à une utilisation sécuritaire et efficace des projets de réduction des risques de feu de forêt, Parcs Canada a pour objectif d'atténuer les effets potentiels des feux de forêt tout en améliorant la santé écologique des forêts.

Pour de plus amples renseignements

Gestion du feu et de la végétation – Parc national Banff

Banff.fire-feu.banff@pc.gc.ca